



## Fête de Noël à l'école

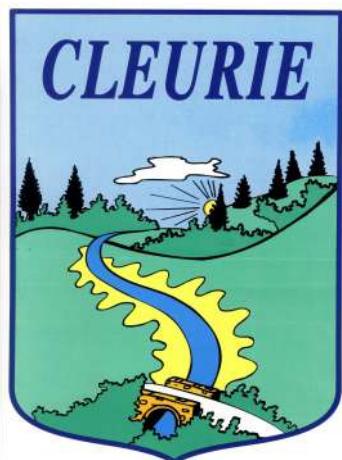


## Le mot du Maire

### Sommaire :

Edito du Maire	1
Elections municipales	2
Résumé des Conseils Municipaux	3
Etat-Civil	4
Patrimoine local	5
Enrulec	6 et 7
Associations	8 à 16

**Annexe** : Brèves de la Com Com n° 20



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Au moment où paraîtra ce nouvel exemplaire du feuillet d'informations communales, les traditionnelles fêtes de fin d'année seront terminées. Je sais que pour un certain nombre de nos concitoyens, elles ont eu un goût amer.

C'est à eux que je pense en premier, à celles et à ceux qui sont en proie à des difficultés morales ou matérielles ou pire encore qui souffrent de la disparition d'un être cher.

Je pense aussi à l'ensemble des salariés de l'emblématique usine de Cleurie, ASTEEL FLASH qui se retrouvent licenciés...

Vous en conviendrez : il est toujours difficile de « dire bonne année ».

Comme si trois mots pouvaient contenir le vertige du temps, les promesses inachevées et la danse fragile des jours, certains pleins de lumière, d'autres voilés d'ombre.

Et puis des jours simples, sans histoire, où pourtant, sans qu'on y prenne garde, le miracle arrive...

Pour vous, en ce début d'année 2026, je forme un vœu qui ne se dit pas seulement avec des mots.

Je vous souhaite la clarté qui se trouve dans les choses humbles : un sourire offert, un matin qui recommence, une main tendue...

Je vous souhaitez le courage tranquille, celui qui ne fait pas de bruit mais soutient votre entourage.

Je vous souhaitez d'aimer, d'espérer, d'aider encore, toujours, car c'est en marchant pour les autres que votre propre chemin se dessine.

N'attendez pas les bons moments pour être heureux. Soyez heureux et les bons moments arriveront tout seuls !

Excellente année à toutes et à tous.

Avec mes sentiments cordiaux et toujours dévoués.

Patrick LAGARDE  
Maire de CLEURIE



## Elections municipales :

# Attention : changements importants

Le 15 mars prochain, toutes les communes de France vont renouveler leur Conseil Municipal. Pour notre village de Cleurie qui fait partie de la strate des communes entre 500 et 999 habitants, deux changements importants sont à noter.



En premier lieu, la **composition des listes** devra être « **PARITAIRE** », soit pour Cleurie avec ses 15 Conseillers Municipaux, 8 hommes et 7 femmes ou inversement 8 femmes et 7 hommes. De plus, la liste devra être complète (avec un minimum de 13 noms et un maximum de 17). Les candidatures isolées ou par liste qui comporte moins de 13 noms ne seront pas acceptées.

En second lieu, **PLUS de PANACHAGE** ! Les électeurs ne peuvent plus rayer certains noms et les remplacer par d'autres. Désormais si les électeurs rayent le nom d'un ou plusieurs candidats ou en ajoutent un ou plusieurs sur la liste, **le bulletin de vote sera considéré comme nul**.

La liste arrivée en tête obtiendra automatiquement la moitié des sièges au Conseil Municipal (soit 8 pour notre commune). La partie restante (7) sera répartie à la proportionnelle entre toutes les listes, y compris celle qui est arrivée en tête.

### Scrutins des 15 et 22 mars 2026

### ELECTIONS MUNICIPALES



Pour voter lors des élections municipales, vous pouvez le cas échéant vous **inscrire sur les listes électorales** :

jusqu'au 4 février 2026 en ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/>

R16396

jusqu'au 6 février 2026 en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription

Vous avez également la possibilité dès à présent, de vérifier si vous êtes déjà inscrit, en vous renseignant en mairie ou en consultant le site <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

**Conseil municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2025**

Vu la situation budgétaire fragile, le Conseil Municipal décide que les indemnités attribuées au Maire et Adjoints soient minorées de 25 %.

La convention d'occupation par les élèves de l'école, de la salle polyvalente de Saint-Amé est renouvelée pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour allouer une subvention à l'école communale concernant le « Séjour Classe de Mer » prévu en juin 2026.

**Conseil municipal du 20 octobre 2025**

La location de terrains communaux par bail à ferme, au profit d'un exploitant agricole expire le 31 décembre 2025. Le Conseil Municipal renouvelle ce contrat pour une durée de 9 ans, à compter du 01 janvier 2026.

Le Conseil Municipal donne son accord à la vente d'une parcelle de terrain communal, située au lieudit « les Feumeux » à deux propriétaires riverains.

Un candidat à l'acquisition d'une parcelle de terrain constructible d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup>, située au lieudit « les Bouxeux », s'est fait connaître. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette vente.

Les subventions annuelles aux associations locales pour 2025 sont votées pour les mêmes bénéficiaires que les années précédentes, mais les montants affectés sont revus à la baisse d'environ 25 %.

**Conseil municipal du 24 novembre 2025**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente de 600 m<sup>3</sup> de bois sur pied à une scierie alsacienne. L'état d'assiette des coupes 2026 en forêt communale proposée par l'ONF est voté par le Conseil Municipal. Accord d'une convention tripartite d'entretien du massif du Fossard (ONF ; Communauté de Communes des Hautes-Vosges ; Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales)

Réserve incendie secteur le Golleton : Demande de subventions au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et au titre du Fonds Vert

**Conseil municipal du 22 décembre 2025**

Une deuxième parcelle de terrain constructible, d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup>, au lieudit « les Bouxeux » a trouvé un acquéreur.

Un prêt pour le financement de travaux (réserve incendie au Golleton et réfection des ponts du Xattys), d'un montant de 62 000 euros est contracté auprès de la Banque Postale

Demande de subvention pour la réfection de 2 ponts aux Xattys dans le cadre du pacte pour Ruralités de la Région GRAND EST

Vote des nouveaux tarifs communaux :

Distillerie	Par jour		Bon de naissance	50 euros Ou un arbre
Résident de Cleurie	20,00 euros		Médaille de la famille	55,00 euros
Autre commune	40,00 euros			
1000 club	½ journée	1 journée	2 journées	
Résident de Cleurie	60,00 euros	110,00 euros	160,00 euros	
Autre commune	60,00 euros	160,00 euros	230,00 euros	
Accueil périscolaire	Quotient familial inférieur à 499 €	Quotient entre 500 et 999 €	Quotient à supérieur à 1000 €	
	1,72 euro	1,84 euro	1,92 euro	
Restaurant scolaire	1,00 euro	6.00 euros	6,30 euros	

Demande de subvention pour la réfection de 2 ponts aux Xattys dans le cadre du pacte pour Ruralités de la Région GRAND EST

## Naissances

Le 6 novembre 2025, à Remiremont, naissance de Armand AIZIER fils de Sébastien et Manon BELTZUNG domiciliés 3 route du Pré Claudiné.



Le 7 janvier, à Remiremont, naissance de Hector SCHARWATT fils de Valentin et Jennifer GRAS, domiciliés 12 route de Xhoris.



## Mariage

Le 29 décembre, mariage de Hervé BUCZKOWSKI et Hélène THOUVENIN, domiciliés à Thionville (57).



## PACS



Le 19 décembre, PACS entre Valentin SCHARWATT et Jennifer GRAS, domiciliés 12 route de Xhoris.



Le 09/01/2026 - PACS entre M. Nolan BLANCHARD et Mme Célia BALLAND, domiciliés 1 bis route des Xattys.

## Décès

- ◆ Le 19 avril 2025, décès à Dombasle sur Meurthe de Mme Marie PETITGENET, née à Cleurie le 1er août 1920
- ◆ Le 9 septembre 2025, décès à Cleurie de M. Hubert POIROT, né le 10 juin 1929 à Vagney, domicilié impasse du Golleton
- ◆ Le 29 décembre 2025, décès à Cleurie de Mme Dominique VOILLAUME, née DEGOIS le 10 décembre 1953 à Gérardmer, domiciliée route de la Forge
- ◆ Le 5 Janvier 2026, décès à Cleurie de M. Éric DEMANGEL, né le 7 août 1959 à Remiremont, domicilié route de la Forge

## Patrimoine local

De toute évidence, Cleurie est loin de posséder de grands biens classés à l' UNESCO, pas de grande muraille, pas de cathédrale ni de statue de la liberté. En revanche, un petit local proche de la mairie fait partie de ce que l'on peut appeler "patrimoine".

Mis en place dans les années 70 par M. Michel Thouvenin et son équipe, c'est un petit atelier de distillation qui a fait son apparition. Depuis plus de 50 ans maintenant, la distillerie fait partie du village. Patrimoine matériel en ce qui concerne le local et l'alambic, c'est également un patrimoine culturel et immatériel lié au savoir faire de chaque bouilleur de cru.

Nombreuses sont les anecdotes concernant la distillerie et lorsqu'un voisin vient vous rendre visite quelques minutes où même un peu plus longtemps pendant que l'alambic est en chauffe, c'est toujours l'occasion de comparer ses productions. On le sait, certains ont tendance à exagérer un peu les rendements obtenus pour faire réagir le copain mais c'est toujours bon enfant.



L'un dirait :

- j'ai fait de la mirabelle la semaine dernière, ça a fait 14 litres au 100kg.

L'autre répond :

- ben moi, l'année dernière j'ai fait de la bonne poire ça a rendu 11 litres.

Un troisième :

- cette année j'ai voulu faire un tonneau de "ské" pommes ça a rien donné, 4 ou 5 litres pas plus mais l'année dernière j'ai fait un rendement terrible.

Sans compter les conseils (parfois hasardeux) des mêmes protagonistes pour tenter d'extraire le meilleur produit possible.

- Remets donc du bois, ça avance à rien. Au rythme là tu y es jusqu'à demain.

La réponse ne se fait pas attendre :

- si ça coule trop vite je perds des degrés, c'est déjà pas fameux... ça se voit que t'as pas connu l'ancien alambic à feu nu, elle aurait eu le goût de brûlé ta gnôle.

La plupart du temps c'est à partir de mirabelles, poires, pommes, quetsches, prunes, cerises que sont extraites les eaux de vie mais parfois quelques productions plus originales comme les framboises, coings, gentiane et bien d'autres viennent compléter la liste des produits distillés.

Rendez vous souvent hivernal d'un grand nombre de personnes, l'atelier Cleurisiens est toujours autant demandé notamment quand la production de fruits est importante. Lors de la saison 2024/2025 ce sont près de 50 jours qui ont été réservés pour distiller toutes sortes de fruits.

On peut également signaler que l'utilisation de l'alambic n'est pas seulement réservé aux habitants de Cleurie, pour preuve sur la campagne 2024/2025 les distillateurs sont venus de 11 communes différentes souvent proches de Cleurie mais parfois beaucoup plus éloignées.

Précisions utiles : l'atelier de distillation de Cleurie est disponible à la location durant la campagne de distillation. Les tarifs pour 2026 sont de 20€ / jour pour les Cleurisiens et 40€ /jour pour les résidents extérieurs. Une caution de 50€ sera demandée lors de la réservation.

Bonne distillation !

**Jean Christophe Curien**



## L'entreprise Enrulec

La création en 1977 des *Ateliers ruraux des Vosges* représentait un véritable défi, puisqu'il s'agissait de créer dans la montagne vosgienne une activité industrielle nouvelle, le montage de composants électroniques. Il fallait être jeune et un peu fou pour se lancer dans une telle aventure. C'est ce défi que releva, à l'âge de 24 ans, François Boileau, qui n'était alors qu'un simple technicien spécialiste de l'électronique.

Cette entreprise de sous-traitance électronique, qui ne comptait au départ que six ouvriers, se développa bientôt sur trois sites, l'atelier de Puthières à Cleurie, l'atelier rural de La Forge et l'unité de Ferdrupt. Ces implantations ont été facilitées par les communes concernées avec l'appui du député Braun, président de l'Avem (Association vosgienne d'économie montagnarde) et des chambres consulaires des Vosges.

A Cleurie, c'est le dynamisme de son maire, Michel Thouvenin, qui a permis la mise en place de l'atelier rural. Il obtint en 1976 de Madame Grandferry la mise à disposition gratuite d'un terrain à Puthières sur lequel sera édifié le bâtiment de 76 m<sup>2</sup> acquis de la commune de Bussang dédié à ses activités. Dans ses mémoires Michel Thouvenin évoque le travail bénévole d'une quinzaine d'habitants de Cleurie pour réaliser les fondations et le montage de ce bâtiment.

La commune de La Forge avait également compris tout l'intérêt qu'il y avait de soutenir cette activité industrielle pour maintenir sur place des emplois. Elle aménagea un bâtiment situé à proximité de la mairie, qui était autrefois une annexe de l'école, et en proposa en 1978 la location aux *Ateliers ruraux des Vosges*, afin qu'ils puissent y développer leurs activités.

Dans le bulletin municipal de mai 1981, Michel Thouvenin précise que ces ateliers ruraux, dont le gérant était François Boileau, comptaient une quarantaine de salariés, dont une douzaine à Cleurie.

Des stages de formation professionnelle ont été mis en place afin de permettre un haut niveau de spécialisation du personnel. Des emplois furent ainsi créés dans la vallée notamment au profit des jeunes ou des mères de famille pouvant travailler à mi-temps... Le mouvement social de novembre 2004 semble indiquer cependant que la plupart des salaires étaient modestes.

Des entreprises prestigieuses sont devenues clientes, telles les groupes Schneider, Schumberger, Honeywell... Pourtant il est apparu que le développement de l'entreprise passait par son intégration dans un groupe ayant une surface financière importante et disposant des moyens de créer et d'innover dans ce domaine d'activité toujours en évolution.

C'est ainsi que Michel-Yves Bolloré de la société France Essor devint l'actionnaire majoritaire de la société Enrulec par le biais d'une société Sérixel. Dès lors Enrulec intégra un groupe d'entreprises dont l'ambition était de dépasser la fonction de simple sous-traitant de l'électronique pour devenir un véritable équipementier susceptible de proposer aux donneurs d'ouvrage des produits complets.

De plus, il n'était plus envisageable de maintenir trois sites de production. Les ateliers ruraux furent donc regroupés en 1988 sur un seul site dans un nouveau bâtiment de 1.000 m<sup>2</sup> construit aux Champs de l'Etraye à Cleurie. Là encore Michel Thouvenin, maire de Cleurie, s'est dépensé sans compter pour réaliser les démarches nécessaires à cette implantation : le classement de la zone, les autorisations de passage, l'acquisition et la viabilisation des terrains... Les ateliers ruraux prirent alors le nom d'Entreprise rurale d'électronique, autrement dit Enrulec, avec toujours à sa tête François Boileau.

La croissance de l'activité de l'entreprise fut spectaculaire. En 1996, le chiffre d'affaires dépassait 52 millions de francs et le nombre de salariés s'élevait à 70. L'usine produisait 200 000 cartes électroniques par mois intéressant des domaines très variés, les mesures mécaniques, l'électricité, le nucléaire, le médical, l'automobile...

Dès lors les premiers locaux construits aux Champs de l'Etraye se sont avérés insuffisants, d'autant que la fabrication des cartes électroniques requérait des contraintes importantes (température constante, sol antistatique...) auxquelles un aménagement particulier des ateliers devait répondre. Un nouveau bâtiment ultra moderne de 3.000 m<sup>2</sup> fut donc construit en 1996 en amont du premier.

En raison de difficultés que connut la société Sérixel, difficultés liées à la nécessité de toujours investir davantage dans de nouvelles techniques de fabrication, la société Enrulec passa en 1999 sous le contrôle du groupe Asteel dirigé par Gilles Benhamou. Le chiffre d'affaires atteignit 100 millions de francs et l'entreprise compta une centaine de salariés. En 2004, l'effectif grimpa jusqu'à 160 employés. Témoin de la qualité du processus de fabrication, l'entreprise a obtenu les certifications ISO 9001 et ISO 14001.

En 2009, le groupe Asteel fusionna avec le groupe américain Flash pour devenir Asteelflash, une entité de dimension mondiale. La société devint alors Asteelflash Europe Lorraine (AFEL) et connut une forte croissance avec en 2011 un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros. Son activité était toujours la fabrication de composants électroniques dans des domaines très variés, la domotique (maisons et immeubles intelligents), électronique médicale et industrielle, balise pour la recherche de victimes d'avalanches...)

En 2017 le nombre de salariés était de 103. Le site de Cleurie était alors considéré comme un élément important de la stratégie de l'entreprise. On pouvait lire sur le site Internet de Asteelflash : « Au service des pionniers européens sur ces segments, Cleurie est un site de référence dans la commercialisation de vos produits... »

En 2020, Asteelflash fut acquise par le groupe taïwanais USI (Universal Scientific Industrial). Cette société est un sous-traitant spécialisé dans la conception électronique, les services de fabrication et les solutions de modularisation. Cet achat visait à renforcer la présence de la société USI dans le monde, à élargir sa clientèle et à améliorer ses capacités de production. Le groupe comprend 27 sites de production dans dix pays sur quatre continents, compte plus de 24.000 salariés et a un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards de dollars.

Dans ces conditions, le site de Cleurie avec ses 96 salariés était à la merci de décisions liées à une stratégie industrielle qui lui échappait. C'est ainsi que le 10 juin 2025, lors d'un comité central d'entreprise, les salariés ont appris la fermeture de leur usine en février 2026. Cette annonce soudaine a surpris les salariés et les autorités locales.



Les raisons invoquées par la direction sont liées à une rentabilité insuffisante de l'unité de Cleurie, qui, dans le cadre d'un plan de restructuration, serait sacrifiée. Les employés ont contesté la décision de fermeture qu'ils estiment brutale et infondée et ont marqué leur opposition par diverses manifestations.

**Bernard CUNIN**



## Association des Parents d'Elèves

Samedi 18 octobre 2025, Mme Ingrid Patenay, enseignante de la classe des CE-CM de l'école élémentaire La Serpentine de Cleurie a organisé, pour la toute première fois, une course sponsorisée, en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves -pour la partie goûter des enfants et accompagnants-. Cette animation, inédite pour l'école, axée autour du sport et du dépassement de soi, tout ça dans un esprit d'équipe et de solidarité, est un moyen utilisé pour récolter des fonds. L'objectif cette année pour la maîtresse et les élèves est de financer -collectivement- une partie du voyage scolaire prévu en Ardèche du 1er au 5 juin 2026.



Chaque enfant a eu la responsabilité de demander des sponsors à son entourage (famille, amis, voisins). Ces derniers engageant une somme au tour ou au forfait si l'enfant réalise le challenge annoncé.

Au total, les élèves ont réalisé 195 tours de terrain collectivement et ont parcouru une distance équivalente à 62,400 km. Ils ont relevé brillamment leur défi.

Nous les félicitons pour leur motivation et leur engagement ! "

Ce vendredi 5 décembre 2025, les élèves de l'école de Cleurie ont eu la chance d'accueillir dans leurs classes respectives le grand Saint Nicolas accompagné du mystérieux Père Fouettard. Les enfants étaient bien contents de pouvoir offrir leurs dessins et de chanter leur chanson. Avant de partir, Saint Nicolas a distribué à chaque enfant un sachet de brioche et friandises. A l'année prochaine Saint Nicolas et Père Fouettard !



Vendredi 19 décembre 2025, les enfants de l'école de Cleurie ont, avec leurs maîtresses, présenté leur spectacle de Noël, devant leurs parents, grands-parents et famille.

Les enfants, comme des petits lutins de Noël, étaient très fiers et excités de pouvoir présenter devant leurs parents et familles leurs belles chansons et danses de Noël. Un moment d'émotion partagée par toute l'assemblée en cette période festive ! Une représentation pleine de gaieté, très bien organisée par les maîtresses et ATSEM.

A la suite du spectacle, les enfants ont eu la belle surprise de pouvoir approcher le Père Noël venu pour l'occasion. Remise de cadeau et photo étaient de la partie pour chaque élève.

L'Association des Parents d'Elèves de Cleurie a proposé un goûter pour l'occasion ainsi qu'une soirée flammes pour poursuivre les festivités. Ce fut une très jolie façon de terminer l'année dans la joie et la bonne humeur. L'APE remercie toutes les personnes toujours présentes aux événements pour les enfants de l'école.



Le 30 décembre 2025, les élèves de l'école de Cleurie se sont rendus au cinéma L'Entracte de Vagney, privatisé pour l'occasion par l'Association des Parents d'Elèves du village. Au programme, la projection du film d'animation Zootopie 2 suivi d'un goûter. Une sortie sympathique pendant les fêtes de fin d'année.

### Les membres de l'APE

#### A noter :

**notre vide grenier est prévu pour le 29 mars prochain**



### Comité des Fêtes de Cleurie



Le Comité des Fêtes de Cleurie a pour vocation d'animer le village en termes d'activités culturelles, sociales et même sportives.

L'année 2025 était quelque peu spéciale, car, outre ses rendez-vous annuels qui rencontrent toujours un certain succès, à savoir l'après-midi jeux de société en janvier et le troc aux plantes en mai, l'association, présidée par Marie-Aimée Didier, a eu le privilège de célébrer ses 50 ans d'existence, en mettant à l'honneur ses anciens présidents et en exposant sous forme de photos et diaporama les temps forts du Comité ; Un buffet campagnard était également proposé avec musique et animations ; Le Comité des fêtes a également organisé, et c'était une première, une marche « semi nocturne » de 6 kms avec petite restauration en octobre dernier. Le nombre de participants n'était malheureusement pas celui espéré, le Comité réfléchit à renouveler l'expérience ou pas, ou sous un format différent.

L'association propose également du matériel à la location à la population : bancs, tables, vaisselles, couverts.

Pour 2026, à noter dans les agendas des petits et grands :

**L'après-midi récréatif le dimanche 18 janvier à 14h au Mille Club – entrée gratuite – buvette et pâtisseries à disposition**

#### **L'AG le vendredi 6 février à 20 h au Mille Club.**

D'autres projets de sortie sont en cours de réflexion, et une marche sera organisée cet été sur les sentiers de la commune.

Enfin, le Comité des fêtes recherche toujours des membres bénévoles, pour apporter des idées, ou simplement pour donner un coup de main dans l'organisation de ses manifestations. Faites-vous connaître !

Contact par mail : [cdfcleurie@gmail.com](mailto:cdfcleurie@gmail.com)

Les membres du comité des fêtes souhaitent à tous les cleurisiens et cleurisiennes leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

**Le Bureau du Comité des Fêtes de Cleurie**

## Saint-Amé ASSACS Basket-Ball (Association Sportive Saint-Amé Cleurie Le Syndicat)

Notre club a tenu son assemblée générale le 7 septembre dernier afin de faire le point annuel sur les plans sportif, financier et moral.

A cette occasion, notre président David, après 9 années de bons et loyaux services, a passé la main à Rémi, précédemment secrétaire, qui a donc pris la suite à la tête du club. Un grand merci à toi Bouba pour toutes ces années au service du basket stamésien et pour poursuivre encore actuellement en tant que vice-président !

A cette occasion de nouveaux membres ont intégré le comité : Caroline est devenue secrétaire, Chloé prend la responsabilité de correspondante sportive et Kamael intègre le comité ! De quoi renouveler l'équipe dirigeante et encadrante et apporter de nouvelles idées à la vie du club !

La saison 2025-2026 a commencé début septembre avec la participation à la fête des associations de Saint-Amé dans une très belle ambiance de rentrée !

Le tournoi Guillaume Gégoût, initialement prévu mi-septembre, a été reporté au week-end des 7 et 8 février prochain à la salle polyvalente de Saint-Amé : venez nombreux pour assister à des matchs dans une ambiance sportive sympathique et profiter d'une buvette variée et conviviale !

Notre club a également participé à la fête de la pomme le 12 octobre dernier à Saint-Amé afin d'y tenir la buvette ce qui a permis d'apporter des bénéfices conséquents, en partenariat avec la Brasserie de Quat'sous à Cleurie, mais aussi de participer à une animation locale sous un très beau soleil ! Nous avons également défilé dans les rues de Saint-Amé à l'occasion de la Saint-Nicolas : malgré un temps maussade, nombre d'enfants se sont prêtés au jeu pour rencontrer le saint-patron des écoliers et montrer aux habitants leur sport favori !

La saison sportive a repris ses droits début octobre pour nos équipes : U7, U9, U11, U13, U18 et loisirs, en entente avec La Bresse pour les U11 et U13, et avec Remiremont/Le Thillot pour les U18.

Au total une soixantaine de licenciés foulent les parquets et s'entraînent pour donner le meilleur d'eux-mêmes lors des matchs de championnat ou de coupe, ainsi que les tournois et plateaux pour les plus petits. N'hésitez pas à venir nous encourager, nos matchs ou tournois ont lieu :

- les samedis après-midi pour les U11, U13 et U18 (à Remiremont pour ces derniers)
- les samedis matins ou dimanches matins pour les U7 et U9
- les mercredis soirs pour les loisirs



Notre club participe également aux opérations basket-école à Vagney et Saulxures-sur-Moselotte afin de faire connaître notre sport dans les établissements scolaires.

Point de vue extra-sportif, notre club organisera une diffusion d'un match du SLUC Nancy le 14 février prochain à l'occasion de leur match face à l'ASVEL ! Une buvette sera organisée pour rendre l'évènement plus festif !

Le club envisage également le retour du légendaire « bal du basket » vers le dernier trimestre de l'année 2026 sous une nouvelle formule que nous vous présenterons tout prochainement ... avis aux amateurs de frissons !

Merci à tous les bénévoles pour leur aide au travers de ces différentes actions de soutien et leur implication ! Tout nouveau volontaire ou pratiquant est le bienvenu pour intégrer le club : joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, ... chacun peut-être utile tout en faisant vivre sa passion !

Les entraînements sont dispensés, à la salle polyvalente de Saint-Amé, toutes les semaines aux horaires indiqués ci-dessous :

**Mardi 17h45 à 19h00 : U7, U9.**

**Mardi 19h00 à 20h30 : U11, U13.**

**Mercredi à partir de 19h30 : Loisirs**

Le prix de la licence s'élève à 75 € pour tout licencié jusqu'à U15, 90 € pour les U18, 75 € pour les loisirs et gratuit pour les bénévoles et dirigeants !

Pour tout renseignement :

Président : Rémi DECOMBE : 06.27.95.05.93. [remi.decombe@live.fr](mailto:remi.decombe@live.fr)

Secrétaire : Caroline SIMONIN : 07.66.39.46.08. [caroline.mattont@gmail.com](mailto:caroline.mattont@gmail.com)

Correspondante sportive : Chloé LEVAL : 06.44.23.72.66 [chloe.arnould@gmail.com](mailto:chloe.arnould@gmail.com)





## BILAN DE LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE LA CLEURIE POUR 2025 :

Actuellement, nous finissons les réparations à l'écloserie (renforcement des berges du ruisseau, mise en place des tuyaux d'alimentation des bassins et de la distribution de l'eau dans les bacs à œufs).

Ces travaux peuvent être réalisés grâce aux subventions communales et nous en profitons pour remercier chaleureusement les communes pour l'aide financière apportée.

Nous surveillons la qualité de l'eau du ruisseau de l'écloserie car plusieurs fois, nous avons constaté que l'eau n'était pas saine. Des prélèvements seront effectués par le garde de la société

Les normes que nous devons suivre lors de la récupération des géniteurs sont très lourdes, car elles sont très difficiles à respecter et souvent contradictoires.

Les autorisations pour la récupération des géniteurs sont toujours longues à obtenir avec une volonté de nous mettre des bâtons dans les roues, car certaines personnes dirigeantes sont contre les écloseries mais nous ne nous laisserons pas faire !



Cette année, nous avons vendu 121 cartes. De très belles prises ont été effectuées.

Les effectifs des pêcheurs sont constants voire en légère augmentation malgré les tarifs des permis toujours en hausse. La part société reste la même depuis plusieurs années, car c'est les fédérations nationale et départementale qui nous taxent de plus en plus.

Au 14/11/2025, nous avons 4000 œufs en incubation pour 5 femelles et 1 mâle.



C'est avec tristesse que nous venons de perdre un membre du comité en la personne de Daniel GUERITOT surnommé 'Docteur'. Il était toujours présent et s'investissait dans tous les travaux de la société de pêche.

Nous faisons appel aux pêcheurs pour nous aider à réaliser nos travaux en cours.

La société de pêche LA CLEURIE, vous souhaite une très bonne année 2026 et des pêches de bonne qualité pour la saison prochaine.

### Bureau

Président : Hervé THOMAS

Vice-président : André COLIN  
 Trésorier : Dominique NICOLAZZI  
 Secrétaire : Jean Claude LORENZINI

### Membres du bureau :

Guy THIERY

Daniel PERRIN  
 Gilbert MARTIN  
 André BONNE

Gilles MARTIN

Frédéric GUERITOT  
 Georges GROS  
 Kilian GUERITOT

Siège social : 18 bis, route de Cleurie 88530 LA FORGE mail : fario3@orange.fr

Toute personne désirant visiter notre écloserie peut prendre contact avec la société de pêche.



1<sup>er</sup> réseau national  
et associatif de  
service à la personne

**ADMR de Saint-Amé, 36B grande rue, 88120  
Saint-Amé Tél 03 29 62 25 12  
Permanence Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi  
et jeudi et vendredi de 9h à 12h**

**L'ADMR : 1945/ 2025 : 80 ans de service pour tous !!!**

**1945 : François Romatit et Marie Godinot**, prennent conscience du désarroi des mères de famille seules au lendemain de la seconde guerre mondiale. A force d'audace et d'engagement, ils organisent un mouvement original et solidaire, bâti autour d'un trio complémentaire « bénévoles, bénéficiaires, salariés »

C'est ainsi que les Aides Familiales Rurales voient les jour pour répondre aux besoins des Français. Avec la création du 1<sup>er</sup> centre de formation l'AFR devient l'ADMR, ouvre son 1<sup>er</sup> SSIAD puis vient le lancement de la téléassistance ADMR. Elle ne cessera pas d'évoluer avec des bénévoles et salariés engagés 80 ans plus tard, toujours présents pour garantir un service de qualité à chaque bénéficiaire en veillant au respect de leur rythme de vie et de leur intimité.

**Les chiffres clés de l'association pour l'année 2025 :**

**16899,75 heures d'intervention pour 187 clients aidés, par 18 professionnels.**

**Pour les 8 communes : Cleurie - Dommartin-lès-Remiremont - La Forge - Le Syndicat - Le Tholy - Remiremont - Saint-Amé - Saint-Etienne-les-Remiremont**

**Service et soins aux seniors :** 14108,75 heures ont été effectuées chez 152 bénéficiaires

**Accompagnement handicap :** 1006,75 heures ont été effectuées chez 4 bénéficiaires

**Entretien de la maison :** 1783,75 heures ont été effectuées chez 31 bénéficiaires

**Téléassistance FILIEN ADMR :** 55 bénéficiaires, existe depuis 1988, l'association de Saint Amé est la 2<sup>ème</sup> fédération ayant le plus grand nombre d'abonnés. C'est un service de téléassistance qui sécurise les personnes fragiles âgées ou handicapées souhaitant continuer à vivre à leur domicile. Facile à utiliser : une simple pression sur le bracelet montre et vous êtes relié à une téléopératrice qui apportera l'aide adaptée à votre situation. N'hésitez pas à déclencher une alerte car vous ne dérangez jamais !

Coût de l'abonnement résiliable à tout moment : 28,90 € par mois éligible au crédit d'impôt de moins 50 %.



Thomas Mouton, nouveau bénévole a rejoint notre équipe. Avec Bernard Cayre, Il assurera la pose des appareils téléassistance Filien. « Nous lui souhaitons la bienvenue » Le 15 septembre, la fédération ADMR Vosges avait affrété un car pour la visite de l'assemblée nationale.

Le matin, une quarantaine de bénévoles et salariés de la fédération, dont Bernard Cayre et Georges Humbert, bénévoles de l'association de Saint-Amé. En ce jour où les parlementaires étaient absents, ils ont eu un accès complet à de nombreuses salles annexes à l'hémicycle. Le député d'Épinal, Stéphane VIRY les a accompagnés à la fin de leur visite guidée.



**AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU THOLY ET SES ENVIRONS**

Le président Jean-Pierre Grivel est entré au sein de l'Amicale du Don du Sang du Tholy et ses Environs dès sa création en 1971. Il en a pris la Présidence en 1979 pour la quitter lors de l'Assemblée Générale de 2025. Il comptabilise donc 56 années de présence au sein de l'association avec une énergie et une passion exemplaire. Son engagement, son dévouement et sa vision ont marqué une étape importante dans la vie de l'Amicale.



L'Amicale du Don du Sang du Tholy est désormais dirigée par Catherine Mugeot

L'Établissement Français du Sang (EFS) s'inquiète sur la baisse de la fréquentation des collectes en France, qu'elles soient de sang, de plasma ou de plaquettes, malgré l'évolution des conditions d'accès au don (réduction des délais d'attente pour certaines interventions, plus de restriction d'orientation sexuelle). Les besoins en sang sont quotidiens car les produits sanguins ont une durée de vie limitée. La mobilisation est nécessaire. L'EFS invite donc toutes les personnes en capacité de donner à se mobiliser afin qu'aucun malade ne manque de produits sanguins. Ces collectes vous concernent, ne comptez pas sur les autres...

Dates Collectes de Sang 2026	
-LE THOLY-	Salle polyvalente
Entre 16h et 19h 30	
Le mercredi 14 janvier	
Le lundi 20 avril	
le jeudi 9 juillet	
Le vendredi 18 septembre	
Le jeudi 19 novembre	



Avoir entre 18 et 35 ans pour s'inscrire sur le registre des donneurs [dondemoelleosseuse.fr](http://dondemoelleosseuse.fr)



Nous sommes tous donneurs

**Vous avez entre 18 et 71 ans moins un jour, pesez plus de 50 kg, êtes en bonne santé, Venez sur ce lieu de collecte avec ou sans rendez-vous. 4 dons par an pour une femme, 6 pour un homme sur une année glissante**



**Vous avez entre 18 et 65 ans, pesez plus de 55 kg, êtes en bonne santé, Prenez rendez-vous à la maison du Don à Nancy Tél : 03-84-44-62-62**

Sachez que l'on choisit le moment de donner mais pas celui de recevoir, Si vous êtes en bonne santé et répondez à toutes ces conditions, alors faites un don



**Vous avez entre 18 et 65 ans ou moins de 60 ans pour un premier don, pesez plus de 55 kg, êtes en bonne santé, Prenez rendez-vous à la maison du Don à Nancy Tél : 03-83-44-62-62 ou profitez de la navette organisée par l'Amicale**

Notre Assemblée Générale s'est tenue à la MMA du Tholy le 29 mars 2025.

Notre traditionnelle soirée choucroute, le 25 janvier 2025 a remporté un franc succès avec 200 inscrits. Et la marche du 6 septembre sur le secteur de Laveline du Houx a été appréciée par tous les participants.

mail : [donduothonoletholy@gmail.com](mailto:donduothonoletholy@gmail.com)

Rejoignez-nous aussi sur les réseaux sociaux



## UNC de la CLEURIE 88120 - SAINT-AME

La vocation de notre Amicale consiste non seulement à maintenir le devoir de mémoire des Combattants morts pour la France au cours de tous les conflits mais aussi de le transmettre aux jeunes générations. Compte tenu des événements qui se déroulent partout autour de nous, notre Association revêt de tout son sens maintenant plus que jamais. Chaque jour, des militaires, des pompiers, des gendarmes, des maires, des enseignants subissent des brutalités alors qu'ils exercent normalement leur fonction et parfois perdent la vie. Qui peut venir soutenir toutes ces victimes innocentes, sinon une association telle que la nôtre qui pourra aider à faire valoir des droits à ces familles brisées bien seules face à leurs problèmes. Nos Associations ont besoin de vous tous pour rester fortes, et pouvoir continuer à défendre les valeurs républicaines et maintenir LA PAIX; Toutefois, nous sommes contents de constater que les cérémonies du 8 mai et 11 novembre rassemblent un large public dont les enfants des écoles et nous les saluons et les remercions ainsi que les Parents et les Enseignants car ils seront la relève. A ce jour, notre Association compte encore 137 adhérents pour lesquels nous organisons des moments de convivialité afin d'entretenir du dynamisme et du lien social important et nécessaire à tous.

Courant 2025, nous avons réalisé les activités suivantes ,

- 02 Février : *Journée galette*
- 26 Avril : *Assemblée des Cadres du Département à la Chapelle aux Bois*,
- 27 Avril : *Journée du souvenir des Déportés et Morts en Indochine à CLEURIE*.
- 08 Mai : *Cérémonie de la Victoire 1945 à LE SYNDICAT* au cours de laquelle Gaby PIERRAT est félicité pour 22 années de porte-drapeau et la passation de cette fonction à son neveu Jean-Pierre BAUDOIN
- du 17 au 24 Mai : *Voyage en Provence à Carqueiranne* pour 54 personnes
- 18 juin : *Commémoration à Plaine Cleurie, puis aux stèles UTARD et VION*.
- 21 septembre : *Cérémonie à la Piquante Pierre*.
- 25 septembre : *Cérémonie de la Libération à Saint-Amé*
- 11 octobre : Assemblée générale Extraordinaire** qui a voté des modifications statutaires, suivie d'une *Assemblée générale Ordinaire* pour rendre compte de nos activités de 2025 et des projets 2026.

Nous ont honorés de leur présence Messieurs les Maires des Communes de Saint-Amé, Cleurie et le Syndicat ainsi que le Député et Conseiller Régional Christophe NAEGELEN et le Président Départemental de l'UNC ,aussi Président Délégué de l'UNC Nationale . Nous les en remercions.

Décisions votées à l'unanimité :

Les cotisations 2026 restent inchangées par rapport à 2025.

Le Comité se compose de : CLAVIER Aliette (Présidente), DIDIER Joseph (Vice-président), DIDIER Michèle (Secrétaire), HUMBERT Georges (Trésorier), VANNISON Christian ( Secrétaire et Trésorier adjoint), BAUDOIN Jean-Pierre, CARON Eric, CLAUDE Michel, CLEMENT Brigitte, CLEMENT Luc, COLLOT Claude, CUNE Régine, DIDIER Guy, PERRIN Nadine, PERRIN Philippe, ROUSSELOT Jean-Pierre et TUDELA Jérôme.

L'Assemblée Générale 2026 se tiendra au cours du 1er semestre comme précédemment avant la COVID.





A noter que nous ne ferons plus de repas après la cérémonie du 8 mai car la conjoncture actuelle devient difficile pour beaucoup et cette période est souvent chargée en dépenses diverses relatives à des fêtes familiales.

Fin 2025, lors du renouvellement de la cotisation, le colis de fin d'année sera remis à chaque Adhérent et le Responsable Secteur lui posera la question s'il le souhaite ou pas l'an prochain (sur suggestion de plusieurs personnes)

**25 Octobre** *Cérémonie au VAL D'AOL* d'un Hommage rendu au Sergent Guy LARRIERE porté disparu lors de la guerre d'Algérie et déclaré mort pour la France le 13 juillet 1956

**1 Novembre : Armistice 1918 à SAINT-AME;**  
**05 Décembre : Commémoration des Morts en Afrique du Nord à Saint-Ame.**

*En décembre, distribution de colis à chacun de nos Adhérents.*

#### NOS PROJETS POUR 2026 :

Les Manifestations de 2025 seront reconduites en 2026.

#### NOS ACTIONS SOCIALES :

Malheureusement nous avons eu la peine de perdre : François TOTTOLI le 10/04/2025, Bernard MATTHIEU LE 11/05/2025 et Michel CLEMENT le 29/05/2025.

Nous espérons que 2026 sera pour vous et vos Familles, une belle année qui vous gardera en bonne santé et comblera vos désirs les plus chers de bonheur, joie, prospérité, réussite et paix.

*La Présidente, Aliette CLAVIER*

#### ASSOCIATION CLUB LA BELLE VALLÉE

Photo ci-dessous prise au pied du sapin le 16 décembre 2025 dans la salle Etienne DEFROUIN à Julienrupt.

Club La Belle Vallée, nous invitons toutes personnes qui veulent jouer aux cartes, belote, tarot et autres jeux, les mardis après-midi de 14 h à 17 h

Vous serez les bienvenus !

**Mme Annie MARULIER, Présidente**  
 Tél. portable : 07.70.96.30.94  
 Tél. fixe : 03.29.61.10.51



A l'occasion des Fêtes de Noël, les membres du **CCAS de notre commune ont distribué 95 colis** à nos seniors âgés de plus de 75 ans.

## TENNIS CLUB SAINT AME - LE SYNDICAT - CLEURIE



Nous sommes un petit club convivial, au tarif mesuré, qui vous permet de pratiquer le tennis **comme vous voulez et quand vous voulez**, en **loisir** ou en **compétition**. Peu importe votre niveau, nous vous accueillerons avec plaisir. Nos deux courts extérieurs sont à disposition de tous nos adhérents, la salle polyvalente étant réservée aux entraînements des équipes, aux compétitions et à l'école de tennis.

Nous engageons chaque année une équipe masculine en championnats d'hiver et une en championnat d'été. Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter et participer aux entraînements des samedis matins. Nous sommes toujours en manque de compétitrices pour participer de nouveau aux championnats mixtes et dames. La licence FFT comprise dans l'adhésion au club permet également, à celles ou ceux qui le désirent, de participer à différents tournois de tennis.

L'école de tennis, de mi-septembre à fin juin, se déroule les mercredis de 17h30 à 18h30 pour le premier groupe et de 18h30 à 19h30 pour le deuxième groupe.

**La bonne nouvelle de l'année : Le court de Tennis n°1, fortement dégradé, sera bientôt refait entièrement, en Top Sand, permettant de jouer même par temps humide.**

Venez nous rejoindre en toute convivialité pour jouer au tennis et participer à la vie du club.

Pour ceux qui désireraient des cours d'initiation pour adultes, n'hésitez pas à nous en faire part.

**Coût de l'adhésion** du 01/09/2025 au 31/08/2026 (Tarifs inchangés depuis 2019) :

Adulte : 64 € ; Jeune (moins de 18ans) : 46 € ; Jeune avec école de tennis : 70 € ; Couple : 117 €

Clé des courts en échange d'un chèque de caution (non encaissé)

D'autres renseignements sont affichés au chalet situé à proximité des courts, **n'hésitez pas à nous contacter** ...

Coordonnées du secrétaire du club : Christophe CLAUDON Tél : 06.74.11.01.42 mail : tc-saintame@fft.fr

**Mairie de CLEURIE**  
1 Place des Anciens Combattants  
88120 CLEURIE

Tél : 03.29.61.12.42  
Mail : [mairie.cleurie@wanadoo.fr](mailto:mairie.cleurie@wanadoo.fr)

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	-	14h00 – 18h00
Mardi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00	-
Jeudi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Vendredi	-	14h00 – 17h00

## \*\*\* NOUVEAU A CLEURIE \*\*\* OUVERTURE DE VOTRE ENTREPRISE DE NETTOYAGE

### NOS SERVICES A DOMICILE :

- ✓ **Shampooing : une nouvelle vie pour vos tapis, matelas, canapés, chaises et fauteuils**
- ✓ **Nettoyage de véhicules : redonnez de l'éclat à votre carrosserie et votre habitacle**



\* Sur certaines prestations



Ensemble sièges de  
Votre véhicule : 40€

Nettoyage/désinfection  
matelas 2 places : 45€



Notre site :



**CONTACTEZ LIONEL**

Au 06.45.93.79.85

[cleanexpress88120@gmail.com](mailto:cleanexpress88120@gmail.com)